

# Redécouverte, en Haute-Saône, de pelouses à végétations annuelles se développant sur des sols sableux acides et oligotrophes

par Christophe Hennequin

**Christophe Hennequin**, Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des Invertébrés, 7 rue Voirin, F-25000 Besançon  
Courriel : christophe.hennequin@cbnfc.org

**Résumé** – Des pelouses à végétations annuelles sur sols sableux acides ont été découvertes sur la commune de Breuches, en Haute-Saône. Cet article fait part de leur composition.

**Mots-clés** : Haute-Saône, pelouses d'annuelles sur sols acides, *Thero-Airion*.

**Référentiel taxonomique utilisé** : Tison & de Foucault, 2014.

La commune de Breuches se situe en Haute-Saône, au sud-ouest de Luxeuil-Bains, le long du Breuchin, affluent de la Lanterne. Elle s'étend sur les alluvions des basses terrasses anciennes datant du Würm (Fy), principalement constituées de sables et cailloutis glaciaires et sur des alluvions plus récentes (Fz). L'altitude est d'environ 260 m.

La commune était déjà citée dans le « Catalogue des plantes vasculaires des environs de Luxeuil (Haute-Saône) » de Valentin Humnicki (1876) pour l'originalité de sa flore, particulièrement la végétation pionnière des sables acides. L'auteur y signale la pulicaria commune (*Pulicaria vulgaris*), le pied d'oiseau délicat (*Ornithopus perpusillus*), le millepertuis couché (*Hypericum humifusum*) et la cotonnière d'Allemagne (*Filago germanica*). En 1877, dans un supplément à son catalogue, il publie les découvertes

de Xavier Vendrely (pharmacien et botaniste à Champagny) qui indique la présence de la vulpie faux-brome (*Vulpia bromoides*) sur les bords du canal du Moulin du Bois et de la cicendie filiforme (*Cicendia filiformis*) au lieu-dit la Filature de Breuches. Dans ce même secteur, Humnicki découvre également une station de céréaiste dressé (*Moenchia erecta*).

Ces informations nous indiquent les fortes potentialités de présence de deux habitats remarquables dans la commune :

- les végétations annuelles acidiphiles des sols sableux, pauvres en éléments nutritifs relevant du *Thero-Airion* Tüxen ex Oberd. 1938, communauté rarissime en Franche-Comté, avec le pied d'oiseau délicat, la vulpie faux brome et le céréaiste dressé.
- les végétations pionnières riches en annuelles, mésohygrophiles, aci-

diphiles des sols sableux exondés, assez pauvres en éléments nutritifs relevant du *Nanocyperetalia flavescens* Klika 1935 avec la cicendie filiforme et le millepertuis couché.

Les recherches par mailles du programme Flora vogesiaca ont permis de retrouver le premier des deux habitats dans la commune de Breuches, dans le carré P07. Déjà en 2019, lors de prospections dans cette commune, mais sur la maille adjacente (Q07), la découverte d'un cortège comprenant *Aphanes australis*, *Potentilla argentea* s.l., *Gypsophylla muralis*, *Ornithopus perpusillus*, *Viola arvensis* et *Rumex acetosella* avait averti sur ses potentialités. Lors des inventaires du 2 juin 2021, avec Jérôme Chamaux de l'OFB, les pelouses autour du stade et du monument aux Morts, face à l'église et la mairie, ont attirés notre attention par la dominance d'une espèce : la canche caryophyllée (*Aira caryophyllaea*).

Ce taxon est rare en Franche-Comté, souvent présent sur de petites surfaces le long des routes. Dans les pelouses à Breuches, il colore l'espace en rouge argenté lorsqu'il fait faciès (figure 1).

Il est accompagné par le scléranthe annuel (*Scleranthus annuus* subsp. *polycarpus*), le trèfle douteux (*Trifolium dubium*) et le pied d'oiseau délicat (*Ornithopus perpusillus*) qui forment le fonds her-

bacé structurant. Quelques espèces rares viennent compléter la végétation comme le trèfle strié (*Trifolium striatum*), l'aphane à petits fruits (*Aphanes australis*), la téesdalie à tige nue (*Teesdalia nudicaulis*) et le céraïste dressé (*Moenchia erecta*) non revu en Franche-Comté depuis plus d'un siècle; la dernière mention est de 1898, sous *Cerastium erectum*, à Conflans-sur-Lanterne, donnée de Gustave Henri Bonati,

pharmacien à Lure et botaniste (Maire, 1898).

Deux relevés ont été réalisés, le premier à l'ouest du monument aux Morts (figure 2), le second à l'est du terrain de sport (figure 3).



▲  
Figure 1 : pelouse à *Aira caryophylla*.



▲  
Figure 2 : pelouse à *Moenchia erecta*.



▲  
Figure 3 : pelouse à *Spergularia rubra*.

id tableau	2021	2021
	Breuches_	Breuches_
intitulé court	h1	h1
	Stade	Monument
nb taxons	32	23
surf. h1 (m2)	4	2
% recouvrement h1	95	95
haut. moy. h1 (m)	0,05	0,05
<b><i>Helianthemetea guttati</i></b>		
<i>Moenchia erecta</i>		1
<i>Aira caryophylla</i>	1	1
<i>Ornithopus perpusillus</i>	1	1
<i>Aphanes australis</i>	+	1
<i>Cerastium glomeratum</i>	+	+
<i>Cerastium semidecandrum</i>	+	+
<i>Vulpia bromoides</i>	+	+
<i>Teesdalia nudicaulis</i>	+	
<i>Trifolium striatum</i>	+	
<b><i>Arrhenatheretea elatioris</i></b>		
<i>Plantago lanceolata</i>	1	+
<i>Bromus hordeaceus</i>	+	+
<i>Medicago lupulina</i>		1
<i>Bellis perennis</i>	+	
<i>Hypochaeris radicata</i>	+	
<i>Poa pratensis</i>	+	
<b><i>Stellarietea mediae</i></b>		
<i>Scleranthus annuus</i> subsp. <i>polycarpus</i>	5	3
<i>Erodium cicutarium</i> subsp. <i>cuticularium</i>	+	+
<i>Myosotis discolor</i>	+	+
<i>Veronica persica</i>	+	+
<b><i>Cardaminetea hirsutae</i></b>		
<i>Geranium molle</i>	+	1
<i>Geranium pusillum</i>	+	+
<i>Capsella rubella</i>	+	
<i>Veronica arvensis</i>	+	
<b><i>Sedo albi-Scleranthetea biennis</i></b>		
<i>Arenaria serpyllifolia</i>	+	+
<i>Potentilla argentea</i> sensu lato	+	+
<i>Rumex acetosella</i>		+
<b><i>Festuco valesiacae-Brometea erecti</i></b>		
<i>Pilosella officinarum</i>	1	
<i>Galium verum</i>	+	
<i>Lotus corniculatus</i>	+	
<b><i>Agrostietea stoloniferae</i></b>		
<i>Trifolium dubium</i>	3	3
<b><i>Juncetea bufonii</i></b>		
<i>Sagina apetala</i> subsp. <i>apetala</i>	1	
<i>Gypsophila muralis</i>	+	
<b><i>Polygono arenastris-Poetea annuae</i></b>		
<i>Poa annua</i>	+	
<i>Spergula rubra</i>		+
<b><i>Koelerio glaucae-Corynephoretea canescentis</i></b>		
<i>Thymus pulegioides</i>		2
<b><i>Stipo capensis-Trachynietea distachyae</i></b>		
<i>Trifolium arvense</i>	+	
<b>non classé</b>		
<i>Myosotis ramosissima</i> subsp. <i>ramosissima</i>	+	+

On notera également la présence des taxons suivants sur l'ensemble des pelouses : *Vulpia myuros*, *Myosotis dubia*, *Rumex acetosella*, *Herniaria glabra*. Quelques espèces exotiques envahissantes ont été notées dont l'euphorbe maculée (*Euphorbia maculata*) et l'éragrostide faux-pâturin (*Eragrostis minor*).

### Fiche descriptive (à l'intention des élus)

Les pelouses pionnières naturelles sur sables acides que l'on observe autour du stade et du monument aux morts de Breuches sont des habitats très rares en Franche-Comté.



Figure 4 : pelouse à *Teesdalia nudicaulis* et *Erodium cicutarium*.

En premier lieu, cette rareté provient du fait que peu de communes franc-comtoises possèdent dans leur espace les sols sableux nécessaires au développement de cet habitat. En second lieu, la dynamique végétale engendre des successions de végétations, de pelouses écorchées à des boisements, en passant par

des pelouses fermées, des prairies, des ourlets et des fruticées arbustives que l'on décrit souvent comme de l'embroussaillage ou de l'enfrichement. De fait, les pelouses ouvertes (dont on voit le sol au moins durant une partie de l'année) sont des habitats dits pionniers qui ont besoin d'un rajeunissement par une action mécanique ou climatique. La plupart du temps, les actions de pâturage sont assez bénéfiques à l'entretien de ces milieux ainsi que le piétinement lorsque ce dernier n'est pas intensif. Ce sont parfois les lapins surpâturant certaines garennes qui peuvent favoriser la végétation pionnière. Autrefois, les actions érosives des crues pouvaient entretenir ces pelouses sur les rives et les espaces envahis par l'eau et rapidement ressuyés. Enfin, la dynamique peut également être bloquée par l'extrême sécheresse du substrat.

De nos jours, il est rare de trouver les conditions idéales à la conservation de ces espaces. Les pelouses de Breuches constituent donc un optimum exceptionnel de cet habitat grâce à une gestion par la tonte qui apparaît bien adaptée.

### Description des espèces les plus typiques de ces pelouses

- **La canche caryophyllée - *Aira caryophyllacea***



Petite graminée annuelle très délicate, atteignant 20 à 30 cm, à inflorescence argentée et souvent à tige présentant des reflets rougeâtres. Chaque épillet est formé par deux fleurs, chacune surmontée d'une arête coudée.

- **L'aphane à petit fruit - *Aphanes australis***



Cette sorte d'alchémille annuelle est considérée comme très rare en Franche-Comté, notée en danger critique sur la liste rouge régionale de la flore vasculaire de Franche-Comté. Espèce discrète, elle peut

atteindre 15 cm de hauteur. Ses fleurs verdâtres, situées à l'aisselle de feuilles caulinaires munies de stipules à lobes très découpés, s'ouvrent à peine. Dépourvues de pétales, elles développent quatre sépales soudés au réceptacle floral formant un hypanthium velu.

- **La sabline à feuilles de serpolet - *Arenaria serpyllifolia***



Petite caryophyllacée commune en Franche-Comté. Elle est facilement reconnaissable à ses feuilles opposées, ovales lancéolées, à ses fleurs blanches à cinq pétales entiers et à son inflorescence en cyme bipare.

- **Le céraiste aggloméré - *Cerastium glomeratum***



Ce céraiste est commun en Franche-Comté, reconnaissable à son inflorescence en glomérule lorsque la plante commence à fleurir. Les pédoncules

restent plus courts que la longueur du calice. Le fruit est une capsule qui s'ouvre par dix dents à son sommet. La plante est munie de longs cils lui donnant un aspect soyeux.

● **Le céraiste scarieux - *Cerastium semidecandrum***



Ce dernier ressemble au céraiste aggloméré mais avec des bractées supérieures et des sépales présentant un large bord scarieux (membraneux et blanchâtre). Les fleurs sont munies de pédoncules en général plus longs que le calice. Les capsules mûres sont réfractées, dirigées vers le sol. La plante est couverte de poils courts, souvent glanduleux. Ce céraiste est assez rare en Franche-Comté.

● **L'érodium à feuilles de cigüe - *Erodium cicutarium* subsp. *cicutarium***



Cette géraniacée est commune en Franche-Comté, formant souvent de grandes colonies. Les feuilles

sont découpées, pennées (contrairement aux géraniums qui ont des feuilles palmées). Les fleurs rouge-fuchsia sont rassemblées par deux à huit sur un long pédoncule. Les fruits sont rassemblés en bec de grue, chacun surmonté d'un rostre s'enroulant sur lui-même comme un tire-bouchon.

● **Le céraiste dressé - *Moenchia erecta***



Ce petit céraiste annuel discret peut atteindre 20 cm de haut. Il est caractérisé par ses quatre sépales et quatre pétales blancs, entiers, sa capsule à l'extrémité d'un pédoncule dressé, s'ouvrant par quatre dents et par sa couleur glauque. Il était considéré comme disparu de Franche-Comté.

● **Le myosotis bicolor - *Myosotis discolor***



Ce myosotis est reconnaissable à ses fleurs d'abord jaunes, devenant bleu ciel à maturité. L'inflorescence

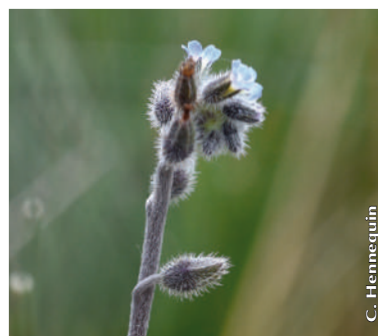
à maturité est plus grande que la tige feuillée. La plante développe quatre à cinq feuilles sur la tige, les deux supérieures presque opposées. Elle ne doit pas être confondue avec le myosotis douteux, également présent sur les pelouses de Breuches.

● **Le myosotis douteux - *Myosotis dubia***



Ce dernier est plus élancé que le précédent, avec des tiges portant au moins huit feuilles ; les supérieures sont alternes. Les fleurs sont d'abord blanc crème, puis bleu ciel. L'inflorescence est moins développée que la partie feuillée, souvent présentant deux rameaux inégaux. Ce myosotis atteint 40 cm de hauteur. Il apparaît comme plus rare que le myosotis bicolor.

● **Le myosotis hérissé - *Myosotis ramosissima***



Contrairement aux deux autres, ce myosotis ne produit que des fleurs bleu ciel. Les fleurs sont courtement

pédonculées, le calice est hérissé de poils crochus étalés. Cette plante grêle peut être plus ou moins ramifiée et atteindre 20 cm.

● **La gypsophile des moissons - *Psammophiliella muralis***



Petite caryophyllacée, assez commune en Franche-Comté sur les sols acides, pouvant atteindre 20 cm, à tige très ramifiée portant des feuilles opposées, linéaires. Les fleurs roses striées de pourpre sont solitaires à l'extrémité des rameaux. Cette annuelle se développe un peu plus tardivement que les autres espèces des pelouses pionnières, vers le mois de juillet jusqu'à septembre.

● **L'ornithope délicat ou pied d'oiseau - *Ornithopus perpusillus***



Cette petite légumineuse développe des feuilles à nombreuses folioles, pennées, formant des petites touffes avant de développer des

tiges rampantes pouvant atteindre une vingtaine de centimètres. Les inflorescences, fort discrètes, sont des glomérules composés de trois à sept fleurs blanches, avec un étendard nervé de pourpre et la carène teintée de jaune. Les gousses sont arquées, articulées, groupées par trois à sept, ressemblant alors à un « pied d'oiseau ». Cette espèce est rare en Franche-Comté, principalement présente dans le domaine vosgien.

● **La potentille argentée - *Potentilla argentea***



Cette petite rosacée est identifiable grâce à ses feuilles composées palmées vertes sur la face supérieure des folioles et blanc argenté sur le dessous (présence de poils enchevêtrés, formant un tomentum blanc). Les fleurs sont petites, nombreuses, à cinq pétales jaune d'or. La tige est courbée ascendante, raide, atteignant 40 cm. C'est une espèce assez rare en Franche-Comté.

● **La petite oseille - *Rumex acetosella***



Cette polygonacée est commune en Franche-Comté, sur des sols acides. On la reconnaît à ses feuilles en forme de fer de hallebarde, avec à la base du limbe, deux oreillettes divergentes. Les fleurs sont rudimentaires, constituées de trois valves triangulaires, les femelles cachant un akène trigone, les mâles des étamines saillantes. Les feuilles ont un goût aigrelet.

● **La sagine apétale - *Sagina apetala* subsp. *apetala***



Cette sagine est une plante grêle, dressée, ne dépassant pas 15 cm de hauteur. Les feuilles sont linéaires, opposées. Les fleurs présentent quatre sépales qui restent appliqués contre la capsule. Il n'y a pas de pétales, ou parfois quatre rudimentaires. La sous-espèce présente à Breuches est la plus rare de Franche-Comté.

● **La gnavelle polycarpe** - *Scleranthus annuus* subsp. *polycarpus*



Cette gnavelle est assez mal connue mais semble plus rare que la sous-espèce éponyme. C'est une plante plus ou moins prostrée à ascendante, pouvant atteindre 10 à 15 cm, à feuilles un peu charnues, linéaires. Les fleurs sont réunies en glomérules assez serrés. Elles n'ont pas de corolle et le calice est formé par cinq sépales verts, à bordure fine membraneuse. Les fleurs sont petites (2 à 3,5 mm).

● **La spergulaire rouge** - *Spergula rubra*



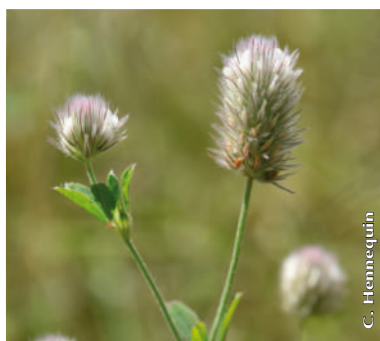
Cette caryophyllacée est souvent couchée, s'étalant sur le sol. Les feuilles linéaires sont opposées et possèdent des stipules membraneuses à leur base. Les fleurs sont roses, à cinq pétales libres. Le fruit est une capsule s'ouvrant par trois dents. Elle est considérée comme assez rare en Franche-Comté.

● **La teesdalie à tige nue** - *Teesdalia nudicaulis*



Cette petite crucifère est typique des sols acides et ne s'observe en Franche-Comté que dans le domaine vosgien. Elle est reconnaissable à sa rosette de feuilles pennatilobées, terminées par un lobe plus gros que les autres. Les tiges fleurées ne sont pas munies de feuilles développées. Les fleurs blanches, en grappe terminales, sont médiocres, un peu dissymétriques (deux pétales plus grands que les deux autres). Les fruits sont des silicules un peu ailées à l'apex.

● **Le trèfle des champs** - *Trifolium arvense*



Ce petit trèfle annuel est reconnaissable à ses feuilles à trois folioles allongées étroites et à ses inflorescences cylindriques, à fleurs blanches dont les pétales, plus courts que le calice, sont dépassés par les dents sétacées étroites et velues-plumeuses des sépales. Cette annuelle est assez commune en Franche-Comté.

● **Le trèfle strié** - *Trifolium striatum*



Ce trèfle est une espèce assez commune, protégée en Franche-Comté. Il est reconnaissable à ses fleurs roses, ses feuilles à trois folioles présentant des nervures latérales droites (non courbées vers l'extérieur). Le calice devient ventru, rougeâtre à maturité de la gousse qui reste incluse dans ce dernier. Les dents du calice sont raides, un peu piquantes, étalées. C'est une plante plus ou moins dressée, peu ramifiée, velue, atteignant 30 cm.

● **La vulpie faux brome** - *Vulpia bromoides*



Cette petite graminée, assez rare en Franche-Comté, se reconnaît à sa panicule dressée, composée d'épillets fortement aristés (ils sont longuement dépassés par les arêtes). La tige est nue sous l'inflorescence (la gaine de la dernière feuille sous la panicule ne cache pas une partie de l'inflorescence). C'est une plante typique des sols sablonneux.

---

## Bibliographie

Humnicki V, 1876. Catalogue des plantes vasculaires des environs de Luxeuil (Haute-Saône), Herluison, Orléans.

Maire R, 1898. Contributions à l'étude de la flore de la Haute-Saône, fasc. 2, Cival, Vesoul. (extrait du *Bulletin de la société d'Etudes des Sciences naturelles de la Haute-Saône*).

Tison JM & de Foucault B, 2014. Flora Gallica. Éditions Biotope.

